

### Gala de l'entreprise du Témiscouata :

Témiscouata, 19 octobre 2013 –Le titre de l'entreprise de l'année a été décerné aux Entreprises Forestières GN Lavoie, de Pohénégamook, lors du 22<sup>e</sup> Gala de l'entreprise du Témiscouata. L'école secondaire du Transcontinental vibrait au rythme des bonnes nouvelles, des découvertes et des bons coups. C'est devant une salle comble, de près de 400 convives, que 22 entreprises en nomination et 8 entrepreneurs de la relève ont présentés avec fierté et passion leur entreprise. L'équipe d'animation, avec Marie-Josée Pelletier, maitre de cérémonie et le duo Rock and Blue Band à l'animation musicale, a créé une ambiance électrisante. Les entrepreneurs, développeurs et partenaires ont défilé sur scène pour ainsi soulever un dynamisme palpable dans la salle.

#### **Prix spéciaux – jurys indépendants**

Quatre prix spéciaux ont été remis suite à une décision par des jurys indépendants, voulant ainsi reconnaître les accomplissements des entreprises dans divers secteurs. La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a ainsi remis le prix *Formation* à une entreprise de Témiscouata-sur-le-Lac: Cabano Marine et Sport. Le Centre Local d'Emploi de Témiscouata a décerné le prix *Ressources humaines* à Glendyne, Saint-Marc-du-Lac-Long. Le prix *Environnement* fut décerné par la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata à la Fromagerie Le Détour, à Témiscouata-sur-le-Lac. Pour terminer, le prix *Tourisme*, remis par le CLD de la MRC de Témiscouata, fut décerné à L'Auberge du Chemin Faisant de Témiscouata-sur-le-Lac.

#### **Volet Affaires**

Cinq entreprises ont, par la suite, eu la chance d'être sélectionnées lauréates dans leur catégorie respective suite à l'analyse de leur dossier de présentation et la visite de leur entreprise. Voici les récipiendaires:

##### Agriculture/Acériculture/Foresterie

Sucrierie du Lac Castor, propriété de monsieur Yvon Ouellet

##### Commerce et Service

Côté Ouellet Thivierge, Témiscouata-sur-le-lac, représenté par Nadine Lavoie, présidente propriétaire

##### Coup de cœur du jury

Carl Électronique de Rivière-Bleue, propriété de Carl Tremblay et France Bouchard

### Service-hébergement

Auberge sur le Lac Témiscouata, propriété de monsieur Étienne Paquet

### Économie sociale/ Organisme à but non lucratif

Gym Énergie, Témiscouata-sur-le-lac, présidé par Monsieur Stephan Paradis

### **Prix spéciaux – jury du gala**

Toutes catégories confondues, les candidats du volet affaires pouvaient être récompensés pour leurs réussites dans 3 nouveaux volets:

### Innovation et développement

Excavation Morin, à Pohénégamook, propriété de monsieur Simon Morin

### Exportation et commercialisation

Sucrerie du Lac Castor, propriété de monsieur Yvon Ouellet

### Conciliation travail-vie personnelle et familiale

Côté Ouellet Thivierge, Témiscouata-sur-le-lac, représenté par Nadine Lavoie, présidente propriétaire

C'est à Monsieur Gérard Collin que le prix Personnalité hommage a été décerné. Homme d'affaires avisé, en plus de sa clinique d'optométrie à Cabano, M. Colin s'est impliqué à plusieurs niveaux pour le développement de sa ville et de la région. C'est avec beaucoup de fierté que la SADC de Témiscouata lui a remis son prix.

La Personnalité féminine reconnue est, madame Céline Michaud, de Clinique Laser Jouvence. Monsieur Jean-Marie Castonguay, de l'Hôtel le 1212, a été reconnu à titre de Personnalité masculine. Quant à la Personnalité jeunesse, c'est madame Angel Philippe, Clinique dentaire Angel Philippe, qui a gagné le titre.

La réalisation du Gala est rendue possible grâce à la précieuse implication de collaborateurs et partenaires financiers. Soulignons l'appui de Norampac-Cabano, une division de Cascades ULC, du CLD de la MRC de Témiscouata, du Centre financier aux entreprises et des Caisses populaires du Témiscouata, de Bell Aliant ainsi qu'Hydro-Québec.

- 30 -

Source : Isabelle Pelletier, coordonnatrice  
(418) 899-0808 poste 111  
ipelletier@ciril.qc.ca